

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**2023_83 - OBJET : Contrat avec SARL Antarès – Enseigne Les Savants Fous Aix
Marseille**

Le Maire de la commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

INFORME le Conseil Municipal que la bibliothèque municipale organise une animation intitulée : A la découverte de la science « c'est logique mais casse-tête » à destination des enfants de 7 à 11ans, le samedi 30 septembre 2023 de 10h à 11h30.

DECIDE de signer un contrat pour cette animation avec l'Enseigne Les Savants Fous – 36 rue Raphael – 13008 MARSEILLE, pour un montant de 225 € TTC incluant les frais de déplacement.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ce contrat sont prévus au budget de la commune, aux chapitre et article correspondants.

Fait à La Fare les Oliviers, le 28 septembre 2023.

Le Maire



Olivier G...